REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 15 au 21 décembre 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Culture : Prix Indianocéanie.....2
- Le prix Indianocéanie fait son grand retour
- (Littérature) 30 Juin – Prix de l'Indianocéanie : et de trois !
- Le Prix Indianocéanie 2021 : une 3ème édition 100 % numérique
- Littérature : Ouverture du concours d'écriture du prix Indianocéanie

1.2 Veille sanitaire : Réseau Sega-One Health9
- Union européenne-COI I Un appui de 9,35 millions d'euros «au réseau Sega-One Health
- L'UE mobilise 9.35 millions d'euros
- L'UE mobilise 9.35 millions d'euros en appui au reseau SEGA-One Health
- 9.35 millions d'euros en appui au reseau SEGA-One Health

2. Centres d'Intérêts

2.1 Santé.....14
- Les Seychelles recevront 350 000 vaccins COVID ; la campagne pourrait commencer en janvier

2.2 Tourisme.....15
- Le secteur du tourisme réclame un traitement spécial

2.3 Economie Bleue.....16
- Blue Economy department starts discussion on seabed mining | 19 December 2020

2.4 Economie.....17
- MCCI : la CSG, « une inquiétude pour les opérateurs »

2.5 Environnement.....18
- Wakashio Shows Need for Spill Response Plans in Western Indian Ocean

La Gazette des Comores

3E ÉDITION DU PRIX INDIANOCEANIE

Le Prix Indianocéanie fait son grand retour

Dans le contexte sanitaire actuel, cette édition a été repensée pour pallier les difficultés éventuelles (retard des envois postaux, gestes barrières). De ce fait, cette 3ème édition est 100% numérique ! Pas d'envois postaux, pas de dépôts directement à la COI : cette année, les inscriptions et envois de manuscrits se font en ligne.



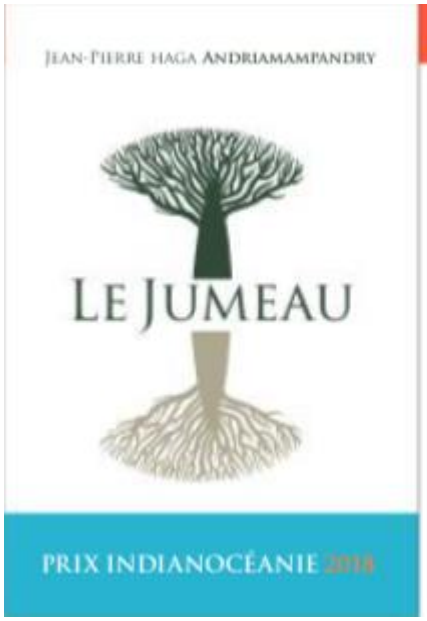
Pour cette 3ème édition, la COI a pu compter sur le soutien renouvelé de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et son Bureau régional océan Indien ainsi que celui du Département de La Réunion. Pour rappel, c'est en 2018 que le Conseil départemental de la Réunion s'est associé à la COI pour concevoir cet appel à écritures. L'appel à écritures est ouvert du 15 décembre 2020 au 30 juin 2021. Il est ouvert aux résidents des îles de l'Indianocéanie : les Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles, âgés de plus de 18 ans au moment du dépôt de leur manuscrit. « Le prix Indianocéanie, c'est d'abord une belle aventure humaine ! Elle commence dans l'esprit de celle ou celui qui a l'envie de dire, de raconter, de susciter des émotions. Elle prend forme dans les mots qui noircissent les pages et dans le courage, parce qu'il en faut, de soumettre son écrit à l'examen critique d'un jury. Cette aventure-là, la COI est fière de la porter avec l'Organisation internationale de la Francophonie et le Conseil départemental de La Réunion depuis 2018, déclare Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. Au-delà du prix lui-même, nous voulons mettre en lumière le talent créatif qui peuple nos îles, nous souhaitons promouvoir notre région, nos histoires, nos îles qui ont beaucoup à dire au monde. Nous valorisons aussi la langue française que nous avons en partage, nous célébrons bien sûr l'écriture et le livre ».

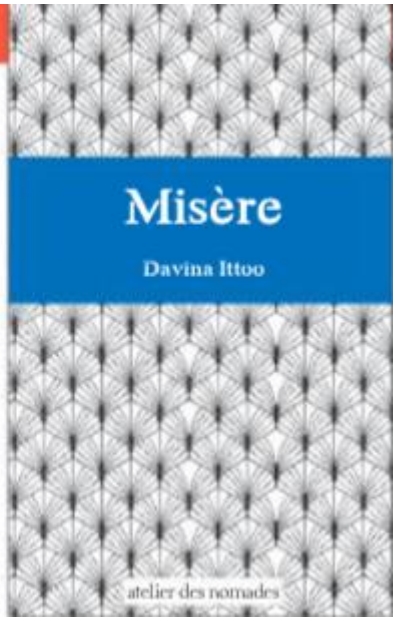
Le prix Indianocéanie est un concours lancé par le conseil départemental de la Réunion depuis 2018 et il a pour but de valoriser les écrivains de l'Océan indien. Ce concours lancé depuis 2018 a déjà mis en lumière de talents de l'Indianocéanie à savoir Jean Pierre Haga Andriamampadry avec son œuvre intitulé « Le Jumeau » en 2018 et Davina Ittoo qui s'est vu attribué le prix Indianoceanie en 2019 grâce à son manuscrit intitulé « Misère ». La tenue de cette troisième édition nous permettra de connaître un troisième talent en écriture. « Le Prix Indianocéanie symbolise le trait d'union qui doit exister entre les pays de l'océan Indien et que nous devons continuer à promouvoir. Il est important, pour les auteurs de la région, de pouvoir questionner leur appartenance à cet espace solidaire et commun qu'est celui de l'Indianocéanie, de revendiquer l'identité plurielle propre à chaque culture nationale, d'exprimer la richesse et diversité qui les composent », avance Léonard Emile Ognimba, Représentant de l'OIF pour l' océan Indien, avant d'ajouter que « Pour la Francophonie, faire connaître les écrivains francophones dans toute la diversité de leurs origines, et au-delà des frontières, c'est souligner la créativité de cette langue française que nous avons en partage, et le lien de solidarité qu'elle représente pour les populations du monde entier ».

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements contemporains propres à la région Indianocéanie. Le prix récompense une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde. Le lancement de l'appel à écritures et la cérémonie de remise de prix sont deux temps forts de cette manifestation littéraire. Ils sont l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat.

Kamal Gamal

(Littérature) 30 Juin – Prix de l'Indianocéanie : et de trois !





Le jumeau, roman de Jean-Pierre Haga, primé en 2018 - Misère, roman de Davina Ittoo, primé en 2019

« Qu'allons-nous avoir cette fois ? Est-ce que la COVID sera une source d'inspiration nouvelle pour les auteurs de l'océan Indien ? » Le secrétaire général de la COI posait ces questions cette semaine à l'occasion du lancement de la 3e édition du Prix de l'Indianocéanie, pour lequel les auteurs des différents États membres sont invités à envoyer leur manuscrit d'ici le 30 juin. Nouveauté, et non des moindres : toute la procédure d'inscription, de candidature et d'envoi du manuscrit se fera à travers le site Web de la COI.

Le service de communication de la Commission de l'océan Indien (COI) a organisé à son siège, à Ébène, une conférence de presse en liaison par visioconférence avec les autres États membres, tant côté journalistes qu'organisateurs, ainsi qu'avec l'ambassadeur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) dans la région, qui était pour sa part à Bruxelles. Estimant que les deux premières éditions de ce prix littéraire avaient démontré qu'il répondait à une attente des écrivains de la région, Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI, en appelle à tous les écrivains de la région, qu'ils soient novices ou confirmés, à participer à ce prix, qui a récompensé l'an dernier le roman de notre compatriote Davina Ittoo, Misère, ainsi que Le Jumeau, en 2018, du regretté écrivain malgache Jean-Pierre Haga Andriamanpandry.

La grande nouveauté de cette 3e édition est la mise en place d'un système de candidature entièrement numérisé, les participants pouvant en effet remplir leur dossier d'inscription et envoyer leur manuscrit en ligne à travers le site Web de la COI. Cette démarche pourrait peut-être faciliter les candidatures des écrivains des pays membres, où les communications par voie postale ne sont pas toujours opérantes. Les organisateurs du prix ont

constaté une baisse de la participation malgache et comorienne lors de la 2e édition du prix, et nourrissent l'espoir que cette formule 100% numérique encouragera une participation plus vive dans chacun des pays membres de la COI.

Kumari Issur au jury

En tant que co-initiateur du prix, le département de La Réunion a réitéré ses vœux à l'égard de ce prix par la voix de la vice-présidente à la Culture, Béatrice Sigismeau, qui estime qu'il peut être considéré comme un rendez-vous incontournable des passionnés de littérature de l'océan Indien. Évoquant Camille de Rauville comme premier promoteur de l'indianocéanisme, elle se réjouit que ce prix soit reconnu au point d'avoir suscité l'envoi de 61 manuscrits en 2018 et 49 en 2019, soulignant au passage la qualité des soumissions.

Émile Ognimba, le représentant de l'OIF dans l'océan Indien, a transmis les vœux et salutations de Louise Mushikiwabo, avant de souligner l'attachement de l'organisation à ce prix littéraire, qu'il voit comme le pendant régional du Prix des 5 Continents de la Francophonie. Il devait ainsi, au moment des questions, nous apprendre que le Prix de l'Indianocéanie est d'ailleurs le seul prix littéraire régional que soutient l'OIF. Aussi a-t-il insisté sur l'importance qui doit être accordée à la jeunesse et aux femmes dans le cadre de ce prix.

Le Prix Indianocéanie 2021 : une 3ème édition 100 % numérique



Davina Ittoo, gagnante de la dernière édition.

Dans le contexte sanitaire actuel, cette édition a été repensée pour pallier les difficultés éventuelles (retard des envois postaux, gestes barrières). De ce fait, cette 3ème édition est 100 % numérique !

Pas d'envois postaux, pas de dépôts directement à la **COI** : cette année, les inscriptions et envois de manuscrits se font en ligne.

Une manifestation culturelle née en 2018

Pour cette 3ème édition, la COI a pu compter sur le soutien renouvelé de l'**Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) et son Bureau régional océan Indien ainsi que celui du **Département de La Réunion**. Pour rappel, c'est en 2018 que le Conseil départemental de la Réunion s'est associé à la COI pour concevoir cet appel à écritures.

Un appel à écritures qui a déjà mis en lumière deux talents de l'Indianocéanie

Les deux premières éditions du Prix Indianocéanie ont été un réel succès. Une centaine de manuscrits reçus et deux romans récompensés :

Le jumeau de Jean-Pierre Haga Andriamampandry (2018)

Misère de Davina Ittoo (2019)

La Rédaction Maurice Actu

Prix Indianocéanie : la troisième édition lancée en ligne

Par Les Nouvelles sur 17/12/2020



Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce
Annonces Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce

La Commission de l'océan Indien (COI) lance la 3e édition du concours littéraire baptisé Prix Indianocéanie. Par rapport aux précédentes éditions, cette année, l'inscription se fait uniquement en ligne. Les dossiers envoyés par voie postale ou déposés à la COI ne seront pas validés.

Pour la troisième fois, la COI propose le Prix Indianocéanie. Il s'agit d'un concours littéraire destiné aux résidents des cinq îles de l'océan Indien (Les Comores, La Réunion, Maurice, les Seychelles et Madagascar). Ouvert aux personnes âgées d'au moins 18 ans, il met à l'affiche tous les genres littéraires, que ce soit des romans, des contes, des recueils de poèmes, des essais, des nouvelles, des pièces de théâtre…
Les textes devront répondre au thème exigé qui est toujours « L'Indianocéanie ». Selon les explications, « chaque participant est tenu d'inspirer de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde ».

Une œuvre de 40 à 100 pages

Les intéressés devront écrire une œuvre en français de 40 à 100 pages sur des papiers en format A4. La police utilisée est le « Garamond » de taille 12 avec interligne 1,5. Dans la première page figurent le titre et le nombre de pages. Cependant, l'auteur n'a pas le droit de signer son œuvre. Pour compléter le dossier d'inscription, l'intéressé doit remplir un formulaire, accessible sur le site de la COI. Le tout devrait être envoyé uniquement en ligne sur https://www.commissionoceanindien.org/portfolio-items/prix-indianoceanie-2021 avant le 30 juin 2021.

Un Malagasy déjà sacré

Un écrivain malagasy avait déjà remporté le concours, lors de la première édition. Jean-Pierre Haga Andriamampandry a reçu le premier prix en 2018 grâce à son ouvrage intitulé « Le jumeau ». L'an passé, la Mauricienne Davina Ittoo a décroché le premier avec son livre intitulé « Misère ». Notons que le grand gagnant de ce concours remportera une somme de 1.000 euros, soit 4,5 millions d'ariary environ. Et, son livre sera édité en 500 exemplaires.

Holy Danielle

Littérature : Ouverture du concours d'écriture du prix Indianocéanie



Tout comme pour la seconde édition, il a renouvelé son partenariat pour ce troisième numéro. (Photo d'archives)

L'appel à écriture du prix Indianocéanie est ouvert du 15 décembre 2020 au 30 juin 2021. Il s'agit d'une édition 100% numérique de dépôt des manuscrits en ligne. Pour cette année, il n'y aura pas d'envois postaux ni de remise en main propre. L'appel est ouvert aux résidents des îles de l'océan Indien, les Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles, âgés de plus de 18 ans au moment du dépôt de leurs manuscrits. Les membres du jury, nommés par les États membres de la COI, sont chargés de désigner le lauréat du Prix Indianocéanie. Le texte primé sera édité à environ 500 exemplaires. Les exemplaires seront distribués en librairie et à destination des institutions nationales, régionales et internationales qui participent, directement ou indirectement, aux actions de coopération conduites par la COI. Le lauréat recevra une récompense de 1 000 euros.

Il s'agit d'un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements contemporains propres à la région Indianocéanie. Le prix récompense une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde. Le lancement de l'appel à écritures et la cérémonie de remise des prix sont deux temps forts de cette manifestation littéraire. Ceci est une occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat.

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres à savoir l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont

la culture, la protection du patrimoine et le renforcement des industries culturelles et créatives. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.
La COI a reçu le soutien de l'OIF et de son Bureau régional pour l'océan Indien dans l'organisation de la troisième édition du prix Indianocéanie. Ce partenariat est une mise en œuvre de l'accord-cadre de coopération signé le 9 juin 2016 entre la COI et l'OIF. L'accord-cadre définit le domaine « *linguistique, culturel et éducatif* » comme l'un des domaines de coopération privilégiés, l'objectif étant de « *pouvoir lancer des opérations conjointes de promotion des littératures francophones de l'océan Indien, dans le cadre de manifestations culturelles internationales ou en s'appuyant sur les réseaux de centres de lecture et d'animation culturelle* ».
Zo Toniaina

Plus d'information cliquez les liens :

- https://www.francophonie.org/lancement-de-la-3e-edition-du-prix-litteraire-de-lindianoceanie-1597
- https://www.facebook.com/diplomatie.gov.mg/posts/3038333476494207
- http://www.la-reunion-des-livres.re/informations/lancement-de-la-troisieme-edition-du-prix-indianoceanie/
- http://www.newspress.fr/Communique_FR_313852_5825.aspx
- http://ecoaustral.com/lancement-de-la-3eme-edition-du-prix-indianoceanie
- https://www.webmauritius.com/article/mauriceactu/Le+Prix+Indianoc%C3%A9anie+2021+%3A+une+3%C3%A8me+%C3%A9dition+100+%25+num%C3%A9rique/2478786

Union européenne-COI I Un appui de 9,35 millions d'euros «au réseau Sega-One Health



Ce financement dédié à la coopération sanitaire régionale a deux objectifs principaux. "L'amélioration de la surveillance et de l'alerte en matière de santé publique. Et le renforcement de la préparation stratégique et des mécanismes d'intervention rapide, au niveau national et au niveau régional, pour lutter contre les pandémies comme celle de la Covid-19", d'après un communiqué de presse transmis à Al-watwan.

L'Union européenne, représentée par son ambassadeur auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles et l'Agence française de développement ont signé, le 16 décembre 2020 à Port-Louis, une "convention de contribution de 9,35 millions d'euros" pour soutenir les États membres de la Commission de l'océan Indien (Coi) à mieux lutter contre la propagation du coronavirus à travers le réseau régional Sega-One Health.

Dans son discours lors de la cérémonie de signature de la convention, l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, Vincent Degert a déclaré que "l'impact sanitaire de la pandémie de Covid-19 est un impact global qui met sous une grande pression les systèmes de santé nationaux.
Les États membres de la Coi, y compris ceux qui ont réussi à limiter la circulation du virus, font face à de nombreux défis". Et de poursuivre que "c'est pour soutenir cette coopération régionale que l'Union européenne a décidé de renforcer le réseau avec un financement de 9,35 millions d'euros, à travers une convention avec l'Afd qui permettra de renforcer les capacités de réaction des États membres de la Coi face aux épidémies et aux pandémies et ainsi que d'améliorer la sécurité sanitaire de la région".
Pour le directeur de l'Afd (Maurice et les Seychelles), André Pouillès-Duplaix "cette crise sanitaire mondiale appelle à une réponse globale, multilatérale et coordonnée, ainsi qu'une aide particulière aux pays les plus fragiles". De son côté, le secrétaire général de la Coi, Vêlayoudom Marimoutou, a souligné l'engagement des Etats membres de la Cop sur la lutte contre le Coronavirus.

“La pandémie de Covid-19 a mis à l’épreuve nos systèmes de santé. Je crois que cette épreuve-là, nous avons su collectivement la dépasser grâce à l’implication de nos équipes du secrétariat général et experts de l’unité de veille sanitaire, grâce à l’engagement de nos États membres et grâce à la réactivité et la bienveillance de l’Afd”.

Ce financement de 9,35 millions d’euros que l’Union européenne a alloué à la Coi pour la coopération régionale a deux objectifs principaux. “L’amélioration de la surveillance et de l’alerte en matière de santé publique. Et le renforcement de la préparation stratégique et des mécanismes d’intervention rapide, au niveau national et au niveau régional, pour lutter contre les pandémies comme celle de la Covid-19”.
Cette action, sera mise en œuvre à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores et à Maurice par l’Unité de veille sanitaire de la Coi sur une durée de trois années. L’Afd supervisera les activités qui seront axées sur le renforcement des capacités, des services et des systèmes de laboratoires ainsi que sur le renforcement du réseau de riposte et de surveillance épidémiologique.

Chamsoudine Saïd Mhadji

L'Union européenne mobilise 9,35 millions d'euros

17 décembre 2020



Ce financement de l'Union européenne permettra de compléter les activités de veille et de riposte sanitaire déjà mises en œuvre

L'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles et le Directeur de l'Agence Française de Développement pour Maurice et les Seychelles ont signé une convention de contribution de 9,35 millions d'euros pour appuyer les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) dans leur lutte pour contenir la pandémie de la Covid-19.

La COI, représentée par son Secrétaire général et signataire avec l'AFD de la convention correspondante, en présence de Mme l'Ambassadrice de France près la République de Maurice, mettra en œuvre ces nouvelles activités pour la santé publique. '

Ce financement de l'Union européenne permettra de compléter les activités de veille et de riposte sanitaire déjà mises en œuvre dans le cadre du projet RSIE3 (Réseau de Surveillance et d'Investigation Epidémiologique) financé par la France au travers de l'AFD, de renforcer les systèmes des laboratoires nationaux et de favoriser leur coopération au niveau régional à travers le réseau SEGA-One Health de la COI. '

Suite de l'article

CORONAVIRUS | RÉACTION DE L'UE

9,35M d'euros en appui au réseau SEGA-One Health

L'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (ADF) mobiliseront une enveloppe de 9,35 millions d'euros (environ Rs 450 millions) pour appuyer les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) dans leur lutte pour contenir la pandémie de COVID-19. L'accord a été signé, jeudi, par l'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Degert, et le directeur de l'AFD, André Pouillès-Duplaix, d'une part et le secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou, d'autre part. Ce financement permettra de compléter les activités de veille et de riposte sanitaire déjà mises en œuvre dans le cadre du projet RSIE3 (Réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique) financé par la France au travers de l'AFD, de renforcer les systèmes des laboratoires nationaux et de favoriser leur coopération sur le plan régional à travers le réseau SEGA-One Health de la COI.

L'ambassadeur de l'Union européenne souligne que « *l'impact sanitaire de la pandémie de COVID-19 est un impact global qui met sous une grande pression les systèmes de santé nationaux.* » Et de poursuivre : « *Les États membres de la COI, y compris ceux qui ont réussi à limiter la circulation du virus, font face à de nombreux défis. Dans ce contexte, il est essentiel que les réponses à la pandémie actuelle de COVID-19 comme aux risques de pandémies futures soient coordonnées. Le réseau SEGA-One Health a déjà fait ses preuves, en permettant aux États membres de la COI de travailler ensemble pour faire face à plusieurs épidémies (chikungunya, fièvre aphteuse, etc.) dans cette région.* »

Pour sa part, André Pouillès-Duplaix considère que « *cette crise sanitaire mondiale appelle une réponse globale, multilatérale et coordonnée, ainsi qu'une aide particulière aux pays les plus fragiles* ». Et de souligner : « *La France a décidé de mobiliser des moyens conséquents pour répondre à l'urgence sanitaire mondiale et par le biais du soutien français, un premier plan d'urgence de 0,5 M et un deuxième plan de 4 M ont été financés par l'Agence française de développement pour accompagner la Commission de l'océan Indien et ses États membres, dans la mise en place d'un dispositif permettant de diminuer le risque d'introduction de cas, de détection rapide et de réponse, au travers de l'acquisition d'équipements et de médicaments ainsi que de renforcement de capacités de suivi et de diagnostic* », a-t-il dit.

Pour sa part, le secrétaire général de la COI a souligné l'amplification de l'action en santé de la COI avec l'AFD, depuis plus d'une décennie, et à présent avec l'UE : « *La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve nos systèmes de santé, notre réseau SEGA-One Health et notre partenariat. Je crois que cette épreuve-là, nous avons su collectivement la dépasser grâce à l'implication de nos équipes du secrétariat général et experts de l'Unité de veille sanitaire, grâce à l'engagement de nos États membres et grâce à la réactivité et la bienveillance de l'AFD. Notre plan de riposte a permis de doter en équipements de protection, en matériel médical et en traitements les services de santé de nos États membres. De fait, ce bouleversement mondial a montré l'importance du multilatéralisme et de l'aide publique au développement. Convaincue de l'utilité du réseau SEGA – One Health et de la plus-value de la coopération régionale, l'Union européenne, partenaire historique de la COI, a évalué rapidement les moyens de renforcer nos capacités régionales de prévention et de gestion des risques épidémiques. C'est tout l'objet du projet RSIE4 qui nous permet de passer à une nouvelle étape partenariale, tripartite puisqu'elle engage la COI, l'AFD et l'UE, et élargie s'agissant de notre collaboration avec l'UE qui couvre, faut-il le rappeler, les 17 Objectifs de développement durable.* »

De son côté, Florence Caussé-Tissier, a fait comprendre que « *le succès de ce projet a conduit les pays partenaires, dont la France, à exprimer leur volonté de pérenniser cette activité essentielle à la sécurité sanitaire de la région, au-delà du financement octroyé, et au sein de la COI, qui a toute légitimité à le porter. Les épidémies nous ont démontré la pertinence et l'utilité d'un projet unique combinant surveillance sanitaire, santé animale et santé humaine, promouvant ainsi le concept One-Health dans l'océan Indien* », a-t-elle dit.

RÉACTION DE L'UNION EUROPÉENNE FACE AU CORONAVIRUS

L'UE mobilise 9,35 millions d'euros en appui au réseau SEGA-One Health

L'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles et le directeur de l'Agence Française de Développement pour Maurice et les Seychelles ont signé une convention de contribution de 9,35 millions d'euros pour appuyer les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) dans leur lutte pour contenir la pandémie de la Covid-19. La COI, représentée par son Secrétaire général et signataire avec l'AFD de la convention, en présence de Mme l'Ambassadrice de France près la République de Maurice, mettra en œuvre ces nouvelles activités pour la santé publique.

Ce financement de l'Union européenne permettra de compléter les activités de veille et de riposte sanitaire déjà mises en œuvre dans le cadre du projet RSIE3 (Réseau de Surveillance et d'Investigation Epidémiologique) financé par la France au travers de l'AFD, de renforcer les systèmes des laboratoires nationaux et de favoriser leur coopération au niveau régional à travers le réseau SEGA-One Health de la COI.

« L'impact sanitaire de la pandémie de Covid-19 est un impact global qui met sous une grande pression les systèmes de santé nationaux. Les États membres de la COI, y compris ceux qui ont réussi à limiter la circulation du virus, font face à de nombreux défis. Dans ce contexte, il est essentiel que les réponses à la pandémie actuelle de Covid-19 comme aux risques de pandémies futures soient coordonnées. Le réseau SEGA-One Health a déjà fait ses preuves, en permettant aux États membres de la COI de travailler ensemble pour faire face à plusieurs épidémies (chikungunya, fièvre aphteuse, etc.) dans cette région, déclare Vincent Degert, l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles. C'est pour soutenir cette coopération régionale que l'Union européenne a décidé de renforcer le réseau avec un financement de 9,35 millions d'euros, à travers une convention avec l'AFD qui permettra de renforcer les capacités de réaction des États membres de la COI face aux épidémies et aux pandémies et ainsi d'améliorer la sécurité sanitaire de la région »,

Pour sa part, le Secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou, a souligné l'amplification de l'action en santé de la COI avec l'AFD, depuis plus d'une décennie, et à présent avec l'UE. « La pandémie de Covid-19 a mis à l'épreuve nos systèmes de santé, notre réseau SEGA-One Health et notre partenariat. Je crois que cette épreuve-là, nous avons su collectivement la dépasser grâce à l'implication de nos équipes du Secrétariat général et experts de l'Unité de veille sanitaire, grâce à l'engagement de nos États membres et grâce à la réactivité et la bienveillance de l'AFD. Notre plan de riposte a permis de doter en équipements de protection, en matériels médicaux et en traitements les services de santé de nos États membres, avance-t-il.

Et d'ajouter que « ce bouleversement mondial a montré l'importance du multilatéralisme et de l'aide publique au développement. Convaincue de l'utilité du réseau SEGA – One Health et de la plus-value de la coopération régionale, l'Union européenne, partenaire historique de la COI, a évalué rapidement les moyens de renforcer nos capacités régionales de prévention et de gestion des risques épidémiques. C'est tout l'objet du projet RSIE4 qui nous permet de passer une nouvelle étape partenariale, tripartite puisqu'elle engage la COI, l'AFD et l'UE, et élargie en ce qu'il s'agit de notre collaboration avec l'UE qui couvre, faut-il le rappeler, les 17 Objectifs de développement durable ».

Le financement additionnel de 9,35 millions d'euros provient de l'enveloppe que l'UE a allouée à la COI pour la coopération régionale. Ce financement va compléter le budget déjà alloué par l'AFD au projet RSIE 3 et son réseau SEGA-One Health. Avec ce nouvel appui financier, l'Union européenne a deux objectifs principaux.

Ibnou M. Abdou

Pour plus d'information cliquez les liens :

- **https://www.memento.fr/article_17-12-2020-l-union-europeenne-mobilise-9-35-millions-d-euros-en-appui-au-reseau-sega-one-health-surveillance-epidemiologique-et-gestion-des-alertes-de-la-coi**

Les Seychelles recevront 350 000 vaccins COVID ; la campagne pourrait commencer en janvier

By: **Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne**



Le président a déclaré que la vaccination COVID aux Seychelles pouvait commencer dès que le ministère de la Santé donnerait le feu vert.

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles recevront 350000 vaccins **COVID-19** grâce à trois dons différents, a annoncé jeudi le président Wavel Ramkalawan dans une interview virtuelle avec la Seychelles Broadcasting Corporation (SBC).

Le président a dit qu'il espère que le programme de vaccination commencera dans la nation insulaire en janvier.

M. Ramkalawan a déclaré que 100 000 **vaccins Moderna** développés par les États-Unis seront donnés par un investisseur anonyme.

"Il y a un deuxième investisseur qui est prêt à nous donner 200 000 vaccins et troisièmement, Abu Dhabi est prêt à nous donner 50 000 vaccins immédiatement", a-t-il ajouté.

Le don d'Abu Dhabi concerne les vaccins Sinopharm COVID appartenant à l'État chinois. Deux pays arabes, les Émirats arabes unis et Bahreïn, sont devenus les premiers pays à approuver un vaccin chinois COVID-19.

Les premières campagnes mondiales de vaccination de masse contre le virus ont commencé à se dérouler au Royaume-Uni et aux États-Unis, où des millions de personnes devraient être vaccinées cette semaine.

Le président a déclaré que la vaccination COVID aux Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, peut commencer dès que le ministère de la Santé donne son feu vert. **Suite de l'article**

Le secteur du tourisme réclame un traitement spécial

Par Les Nouvelles sur 18/12/2020



C'est le secteur d'activités le plus durement touché par le Coronavirus. Alors, à désastre unique, mesures uniques ? C'est ce que réclame aujourd'hui le secteur. "Ce qu'on attend des autorités, c'est de reconnaître que le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, et de la restauration ne peut pas être considéré comme le reste de l'économie. Nous avons été les plus impactés par la Covid-19", constate Johann Pless, président de la Fédération des Hôteliers Restaurateurs de Madagascar et adminis- trateur de la Confédération du tourisme (CTM).

Il affirme que le secteur a retrouvé moins de 10% de son activité normale alors que tous les autres secteurs sont entre 60% et 100%. "On voudrait bénéficier de subventions spéciales, et d'un traitement particulier pour nos factures Jirama, nos cotisations Cnaps, et notre fiscalité", poursuit Johann Pless.

Le report du paiement des impôts ne serait pas assez efficace. "Ça permet l'ouverture des entreprises mais ça ne les rassure pas sur le jour où elles devront payer toutes leurs dettes, explique Johann Pless. Ce n'est qu'une solution d'atténuation à court terme mais si on veut sauver les entreprises du tourisme, il faut maintenant adopter une approche sectorielle et nous subventionner, peut être via les bailleurs."
Car la reprise est lointaine et l'accompagnement devrait s'étaler sur au moins deux ans.

D'après notre interlocuteur, les analyses des grands opérateurs du secteur comme les compagnies aériennes font la projection d'atteindre 50 % de leur chiffre d'affaires normal en 2021. En revanche, pour les petits opérateurs comme les loueurs de voitures ou les agences de voyages, le chiffre tombe à 25% des revenus en 2021, 50 % en 2022 et un retour à la normale en 2023.

Dans le cas de Nosy Be, "ce n'est pas juste en ouvrant un aéroport qu'on va faire venir des touristes, remarque Johann Pless. L'effet d'annonce de l'ouverture des frontières n'est pas gage d'une rentrée de revenus. Il faut tout un tas de mesures en plus."
La solution ultime reste l'ouverture de toutes les frontières par les autorités malagasy. Johann Pless relève l'exemple du Kenya où le tourisme a repris car le pays a levé les restrictions d'entrée, à condition de faire un test PCR au départ. "Ce qu'on voudrait, dit-il, c'est une annonce politique, ça nous permettrait de nous organiser et ça permettrait aux agences de voyages et aux tour opérateurs de vendre des voyages."

Quant à la solution du tourisme local, elle s'avère insuffisante. Le touriste international est irremplaçable. "Le panier moyen d'un touriste étranger est de 2 000 euros par personne, calcule Johann Pless. Très honnêtement, c'est difficile qu'un touriste national puisse dépenser 9 millions d'ariary pour 10 ou 15 jours", conclut-il.

Tiana Ramanoelina

Blue Economy department starts discussion on seabed mining | 19 December 2020



Mr Raguain addressing the gathering (Photo: Louis Toussaint)

The depths of our oceans hide a unique living world that we barely understand – but these mysteries are already under threat from a controversial new industry: deep sea mining.

Fearful of Seychelles' involvement in the industry, the department of Blue Economy hosted a deep sea mining dialogue yesterday at the Nayopi conference room, Providence.

The event was attended by key departments involved in the Blue Economy which includes the department of environment, Nature Seychelles, Un Youth, Global Shapers, Seychelles Islands Foundation and other entities.

The event was centred on deep sea mining which is where mining companies mine for valuable materials like copper and zinc.

In an interview with *Seychelles NATION*, Jeremy Raguain noted that in Seychelles deep seabed mining is not taking place but he acted in his capacity as a young ocean leader to create awareness on deep sea mining and its implication especially since the ocean bed is one of the least explored ecosystems in the world, it can affect fisheries and climate.

"At the sustainable ocean alliance we are calling for a 10-year moratorium in line with the UN decade of ocean science for sustainable development to give us a chance to know more about this area," said Mr Raguain.

He continued by saying that the Ministry of Fisheries is involved in this discussion.

"In the deep sea, we find underwater mountains that are oases for sea creatures, ancient coral reefs and sharks that can live for hundreds of years. These are among the longest living creatures on Earth, which makes them particularly vulnerable to physical disturbance because of their slow growth rates. Researchers estimate that harm to wildlife from mining is likely to last forever on human timescales," said Mr Raguain. **Suite de l'article**

MCCI : la CSG, « une inquiétude pour les opérateurs »



La Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI) a exprimé, à travers un communiqué, des réserves quant à certaines mesures récemment introduites, dont les nouveaux règlements relatifs au plastique à usage unique ou encore la Contribution Sociale Généralisée (CSG).
En effet, l'introduction du CSG demeure "une inquiétude pour les opérateurs", selon l'institution de commerce.
Quant aux nouveaux règlements relatifs au plastique à usage unique qui seront mis en vigueur à partir du 15 janvier 2021, la MCCI est d'avis que ceux-là risquent d'impacter les producteurs locaux avantageant considérablement les produits importés.
L'institution exprime également certaines réserves en ce qui concerne la politique fiscale. La MCCI indique que la hausse de l'impôt sur le revenu et d'autres charges fiscales aura un effet néfaste sur l'investissement mais surtout sur la consommation locale.
De plus, la MCCI soutient également qu'en 2021, les défis à relever seront nombreux pour l'économie mauricienne, en particulier pour les secteurs traditionnels.
Alors que plusieurs industries ont été durement touchées cette année par les fortes perturbations causées par le Covid-19, la MCCI estime qu'il est « évident que les piliers de l'économie, tels que le tourisme et l'industrie manufacturière, se réinventent en s'appuyant sur les opportunités offertes par les technologies innovantes, tout en créant de nouveaux secteurs porteurs ».
Le président de la MCCI, Guillaume Hugnin, souligne que 2021 sera une année très importante sur le plan économique, « car nous aurons la lourde tâche de relancer des industries clés qui ont subi de plein fouet la pandémie de Covid-19 ».
« Le tourisme et l'industrie manufacturière termineront l'année sur une contraction de 72 % et 39 %, respectivement. À la MCCI, en tenant compte des données dont nous disposons, nous prévoyons que l'économie connaîtra une contraction de 14,3 % cette année. Étant donné que les effets de la pandémie risquent de perdurer, il est primordial que les secteurs traditionnels soient repensés, à commencer par nos offres et services ainsi que nos marchés ciblés », explique Guillaume Hugnin.

Wakashio Shows Need for Spill Response Plans in Western Indian Ocean



The wreck of the bulker Wakashio on a reef just off Mauritius (IMO)
BY BRIAN GICHERU KINYUA

The environmental catastrophe caused by the grounding of the bulk carrier *Wakashio* off Mauritius was among the worst maritime casualties of 2020. The resulting fuel spill received wide media coverage - and for a good reason, as the bunker fuel spread into pristine coastal habitats characterized by their ecological sensitivity, like Mauritius' Blue Bay Marine Park.

The East African seaboard is increasingly becoming an international shipping route for crude oil as more offshore oil deposits are discovered and exploited. Thus, the risk of another major spill - similar to that of the *Wakashio* - runs high if contingency plans to improve preparedness and response are not implemented.

This was the focus of a recent report released by ISS (Institute for Security Studies), which found that the national contingency plans for most countries in the Western Indian Ocean fall short of the preparation required to avert or control marine pollution incidents.

Since 2011, South Africa has shown willingness to host the RCC under the South African Maritime Safety Authority (SAMSA) but a bureaucratic hitch in signing of a host country agreement delayed the plan. However, without a solid funding mechanism for the center, its viability is unlikely.

A similar center hosted in Madagascar was established by a Global Environment Fund project following a ministerial decision in 2003 of the member countries of the Indian Ocean Commission (IOC), but it did not last.

Suite de l'article